

LA GAZETTE

DE SAINT NIZIER LE DESERT

N°07 - DÉCEMBRE 2021

Retrouvez votre gazette chaque mois directement dans votre boîte aux lettres

ÉDITO

Le froid arrive, l'hiver s'installe, la cinquième vague de la Covid oblige à fermer des classes... Cette fin d'année pourrait sembler bien triste !

Pour autant, quel grand plaisir de voir s'allumer les façades, de voir scintiller les sapins, d'imaginer la préparation en cachette de centaines de présents !

La hotte du père Noël déborde déjà de cadeaux, les préparatifs s'organisent... C'est la magie de Noël qui s'opère subtilement !

Nos aînés quant à eux, terminent l'année en chansons et en agapes, quel bonheur de partager ces moments festifs avec eux. Ils débordent de vie et nous montrent le chemin, aussi chers amis je voudrais au travers de cette gazette partager avec vous cette grande bouffée d'optimisme et de joie que j'ai ressentie auprès d'eux.

Que ce partage vous aide à clore l'année 2021 dans les meilleures conditions possibles.

Le plus beau des cadeaux que je puisse vous souhaiter cette année est que vous puissiez tous vous réunir en famille et entre amis dans la convivialité et la gaieté.

Bonne fin d'année, bonnes fêtes de Noël et de jour de l'An.
Votre maire.

LE REPAS DU CCAS



Les seniors invités d'honneur de la municipalité

Le mardi 23 novembre a eu lieu le repas offert par la commune aux personnes ayant plus de 70 ans, organisé par le comité du CCAS (il est composé de Jocelyne Guillermin, Jocelyne Charvet, Martine Blondel, Marie Christiane Payet Pigeon, Eric Lafay et Denis Charnay).

41 convives dont nos doyens Mrs Georges Baillivy, Jean Bocaccio ont pu se retrouver après une année d'absence au restaurant Au Plaisir d'Etang où Ludovic, le chef, avait préparé un délicieux repas.

C'est dans une ambiance joyeuse, chaleureuse et conviviale que s'est déroulée cette journée où nos aînés ont montré le bonheur de se retrouver en chantant et en dansant.

Comme chaque année un colis sera porté aux personnes malades ou hospitalisées n'ayant pas pu assister au banquet.

AG DU CLUB DU TROISIÈME ÂGE

Cette assemblée générale a été animée le jeudi 18 novembre à la salle des fêtes par Jocelyne Amoretti, 3^e coprésidente en l'absence excusée des deux autres coprésidents. Tout d'abord, des remerciements ont été exprimés à l'intention des nouveaux adhérents ensuite à tous ceux qui font vivre cette association depuis 44 ans maintenant.

Un changement d'organisation a eu lieu à cause de la Covid mais depuis quelque temps, les adhérents se réunissent de nouveau toutes les deux semaines le lundi après-midi pour jouer aux cartes ou à des jeux de société.

Plusieurs actions sont prévues pour 2022 :

- 20 janvier : repas avec galette des rois
- 17 mars : repas offert aux adhérents
- 17 mai : voyage à Chambéry
- 16 juin : journée gaufres à la Nizière
- 21 juillet : repas en plein air
- 10 et 11 septembre : vente de galettes
- 17 novembre : assemblée générale.

DATES À RETENIR

MARCHE DE NOËL

21 décembre à partir de 11 h, place du village

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

7 janvier 2022 à 19 h

SORTIE NEIGE

23 janvier 2022, organisée par le Foyer rural.

INSTALLATION DES ILLUMINATIONS

L'installation des illuminations a eu lieu les 29, 30 et 1^{er} décembre en collaboration avec la commune de Saint Paul de Varax.



MARCHÉ DE NOËL

Pour la première année, la commune de Saint Nizier le Désert organise un marché de Noël à partir de 11 h et jusqu'en fin de soirée.

Nous accueillerons des producteurs et artisans locaux, des restaurations ainsi que des animations sont prévues avec des surprises pour les enfants dont la venue du père Noël en calèche.

A cette occasion, vous pourrez retirer vos commandes d'huîtres et produits fumés (commande à passer avant le 14.12.21).



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 103^e anniversaire de l'armistice de 1918 s'est déroulée le jeudi 11 novembre 2021 à 09h30. Le rassemblement a débuté place du lavoir pour rejoindre le monument aux morts. La municipalité a invité ensuite les habitants présents à partager le vin d'honneur à la salle polyvalente.

Lettre mensuelle de la Mairie de Saint Nizier le Désert. Directeur de la publication : Mr Courrier. Directeur de la rédaction : Charline Colas. Photos : commission communication et l'équipe municipale. Conception et réalisation : Sandy Blanchard. Imprimé en France. Ne pas jeter sur la voie publique.



DÉPÔT D'ORDURES

Un dépôt sauvage d'ordures a été découvert aux abords de la Nizière. Un acte absolument inacceptable !

Dans le cadre de la lutte contre ces nuisances, si l'auteur peut être identifié, d'après l'article L541-3 du code de l'environnement, le maire peut, en même temps qu'il met en demeure le contrevenant d'évacuer les déchets, lui imposer le paiement d'une amende administrative dont il détermine le montant. Elle peut aller jusqu'à 15 000 euros.

Cette procédure ne fait pas obstacle à ce qu'il soit aussi appliqué une sanction pénale par le tribunal judiciaire.

Notre agent municipal a déjà beaucoup de travail, je profite de cet article pour saluer sa réelle implication pour notre commune, il devra cependant trier tous ces encombrants et les porter en déchèterie, des heures perdues !

Un tel acte d'incivilité ne doit-il pas être dénoncé ?

PATRIMOINE DE LA DOMBES

Dans le cadre de la promotion de la Dombes, la municipalité a accueilli l'Assemblée Générale de l'Association Patrimoine de la Dombes et a offert un café de bienvenue aux participants.

Une occasion pour la municipalité dans la continuité de la promotion de la Dombes de présenter le patrimoine communal historique, architectural et environnemental de la commune. Cette matinée s'est poursuivie par des échanges autour d'un repas proposé par le restaurant Au plaisir d'Étangs puis par la visite de l'église.

